

RÉSUMÉ DE PROJET

Volet 4 – Appui au développement et au transfert des connaissances en agroenvironnement

Thème : Appui à la Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture



INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE PROJET

Titre du projet :	Détermination d'un seuil d'intervention pour lutter contre la cicadelle de la pomme de terre (<i>Empoasca fabae</i> Harris) et quantification des pertes de rendement causées par cet insecte dans la culture de la pomme de terre						
Nom du demandeur :	Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL)						
Numéro de projet :	CIEL-1-13-1655	Durée du projet :	3 ans	Date de début du projet :	Avril 2014	Aide accordée :	70 000 \$

RÉSUMÉ

L'application de plus en plus fréquente d'insecticides systémiques dans le sillon ou sur le planton pour lutter contre le doryphore de la pomme de terre a entraîné une baisse des interventions foliaires contre cet insecte. Or, ces traitements foliaires permettaient de contrôler, au moins en partie, plusieurs insectes dits secondaires comme la cicadelle de la pomme de terre (*Empoasca fabae* Harris). Ainsi, selon certains conseillers présents sur le terrain, la cicadelle de la pomme de terre est en train de devenir un ravageur d'importance qui causerait, dans certains cas, de fortes pertes de rendement. La cicadelle de l'aster quant à elle est considérée comme moins importante. La littérature et les recommandations au Québec ne relient pas un niveau de population de cicadelles de la pomme de terre à un niveau de perte de rendement. Autrement dit, personne ne semble savoir à partir de quand il convient de traiter ou même encore si le fait de traiter est justifiable. Aussi, il est possible que des traitements insecticides soient recommandés alors que ce n'est pas nécessaire, ce qui constitue une perte économique pour le producteur en plus d'augmenter le risque de pollution et l'impact négatif sur les insectes auxiliaires. Une telle approche est contraire aux principes de la lutte intégrée et aux objectifs de la Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture 2011-2021 (SPQA). De plus, le seuil d'intervention actuellement recommandé au Québec (10 nymphes/100 feuilles) nécessite un dépistage long, en plus d'être peu précis. Il est donc peu ou pas utilisé. Nous pouvons donc dire que la lutte contre la cicadelle de la pomme de terre au Québec est actuellement confrontée à un manque général de connaissances, qui fait en sorte que l'approche de lutte qui est en train de se mettre en place pourrait mener à des dérives.

Pour répondre à cette problématique, l'équipe du CIEL mènera un projet de trois ans (2014, 2015 et 2016) sur trois sites par année. Ces sites seront situés dans la région de Lanaudière afin de tester différents seuils d'intervention. L'objectif de ce projet est de définir un seuil d'intervention contre la cicadelle de la pomme de terre grâce à l'utilisation de pièges collants jaunes (faciles à utiliser, rapides et peu chers) afin de rationaliser les applications insecticides dans la culture de la pomme de terre. Nous voulons également définir le niveau des pertes de rendement causées par la pression de la cicadelle de la pomme de terre sur nos trois sites d'essai. En tout, 9 traitements différents seront testés, parmi lesquels un témoin non traité, un seuil d'intervention dit de référence, actuellement recommandé (10 nymphes/100 feuilles) au Québec et un système de traitement systématique hebdomadaire permettant d'éliminer tout dégât causé par la cicadelle de la pomme de terre. Ces traitements seront modifiés pour la seconde et la troisième saison de recherche en fonction des résultats que nous aurons obtenus en 2014.